à faire voter une loi de tous points désirable.

Le consommateur, dit en terminant M. Tourret, est un roi fainéant. Les Ligues sociales d'acheteurs veulent le faire sortir de sa torpeur et lui indiquer ses devoirs qui sont des devoirs de justice sociale et d'humanité.

La conférence de M. Tourret a été maintes fois interrompue par les applaudissements.

M. Eugène Duthoit a vivement remercié l'orateur de la lumière et du réconfort qu'il était venu apporter à Lille.

M. Joseph Danel a donné lecture de la lettre, dans laquelle M. Bouteloup indique les conditions de travail — travail de fond — et de repos hebdomadaire de son personnel, puis, à la demande d'un auditeur, M. Tourret a précisé dans quel sens les étudiants peuvent diriger leurs efforts.

Cette séance qui aura d'excellents fruits, il faut l'espérer, a été levée à dix heures et demie.

LE SUCRE B GHIN
se conseille à se blanchir, a le régulière

LE SORT DE FAVIER

UNE AGENCE ANNONCE QUE LE RECOURS EN GRACE DE L'ASSASSIN A ETE REJETE. — DEIBLER PREPARE LA GUILLOTINE. — A LILLE ON NE SAIT RIEN DE PRÉCIS, MAIS LA FOULE SE MASSE DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE.

Jeudi matin une dépêche destinée à faire sensation, envoyée par une agence parisienne, arrivait à Lille.

« Le recours en grâce de Favier désaitelis, vient d'être rejeté. L'exécution sera faite sous peu. Deibler n'est hier la toilette de la guillotine. »

Nous n'avons pu avoir confirmation de l'exactitude de cette nouvelle. Au parquet de Lille, au parquet général de Douai, on n'a reçu aucun avis officiel. Me Dubron est absent ; il est venu mercredi, à Lille, assister à une réunion de la commission des sourds-muets, mais est reparti aussitôt, pour Paris.

Le Procureur de la République de Lille, pas plus que le Préfet du Nord, n'ont encore été informés de quoi que ce soit.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la commission des grâces, qui est composée des directeurs du ministère de la Justice, s'est réunie mercredi soir, à la chancellerie et a examiné le dossier de Durand, le secrétaire du Syndicat des Cherbonniers du Havre, condamné à mort par la Cour d'assises de Rouen.

Quelque les décisions de la commission des grâces soient tenues rigoureusement secrètes, il a cependant, disait un journal parisien, été possible de savoir que les commissaires s'étaient prononcés dans le sens d'une mesure de large clémence.

A-t-on au cours de cette réunion, examiné aussi le dossier de Favier ? C'est possible On ne peut en tout cas en avoir la certitude officielle

Quelqu'il en soit, la nouvelle du rejet du recours en grâce de Favier s'est répandue en ville comme une traînée de poudre.

Favier devint bientôt le sujet général de conversation.

Les plus curieux se rendirent incontinent au Palais de Justice pour voir si par hasard Deibler n'y était pas déjà avec sa sinistre machine.

Dans la nuit, jusque vers une heure du matin, de nombreux badauds, très tenaces, ont stationné aux abords de la prison ou dans les estaminets voisins. Leur attente a été vaine.

Ils ne désespèrent pas cependant. Ils ont la conviction que Favier sera exécuté sinon vendredi, du moins samedi. Peut-être attendront-ils longtemps encore ?

En prévision de manifestations possibles, le commissaire central avait mobilisé hier soir, dès cinq heures, dans chaque poste tous les agents disponibles. Ceux-ci devaient se tenir prêts à passer la nuit devant le Palais de Justice.

Contre-ordre fut donné jusqu'à six heures, et les agents reprirent prestement le chemin de leur home. Ce n'est pas si intéressant que cela de pivoter toute une nuit, le nez au vent, les pieds dans l'eau et dans la boue.

PAS DE GARÇONS DE BANQUE EN UNIFORME

Parmi ceux qui attendent le plus impatiemment la décision du président de la République on peut citer à coup sûr les garçons de banque.

Un bon nombre d'entre eux se sont promis d'assister à l'exécution de celui qui tua l'un de leurs collègues.

Pour éviter que les manifestations se produisent autour de leurs personnes, le directeur de la banque de France a interdit à ses garçons de recette d'assister à l'exécution, si exécution il y a, en uniforme.

Nous avons rencontré l'un de ces garçons de banque. Comme nous parlions de Favier, naturellement, il me dit : « Je ne crois pas, moi, à l'exécution de Favier. Mon avis est que Fallières graciera le syndicaliste Durand pour calmer le peuple et graciera aussi Favier pour faire plaisir aux bourgeois. »

C'est une solution qui ne contenterait pas tout le monde.

Jusqu'à présent, Fallières n'a pas parlé et Deibler n'a pas bougé.

Le sort de Favier sera-t-il décidé avant la fin de l'année ou au mois de janvier de 1911 ? On ne sait. Rappelons que plusieurs exécutions ont eu lieu dans notre région au mois de janvier : celles des Pollet à Béthune le 11 janvier 1909, et celle de Bouche, qui, condamné le 15 novembre 1902, fut guillotiné le 9 janvier 1903.

WEST END TAILORS
SES MODÈLES DE LA SAISON
à partir de 75 francs
5825

Réceptions du Jour de l'An. — Aucune réception n'aura lieu ni à la Mairie, ni au Quartier Général, ni à la Préfecture.

Les études de noisiers, d'avoués et d'huissiers, à Lille, seront fermées le lundi 2 janvier 1911.

Un ouvrier se fracture le crâne

A LA MADELEINE

Mercredi, vers dix heures et demie du soir, le journalier Vanacker Paul, 40 ans, demeurant en garni à l'estaminet « La Carbonique du Nord », rue Saint-Charles, descendait l'escalier de son logement ; il manqua le pied et tomba sur la tête. Relevé sans connaissance, il reçut les soins du docteur Vesseur, de Marcq, qui constata une fracture de la base du crâne. Vanacker est célibataire. Vu son état assez grave, il a été transporté d'urgence, jeudi, à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

ROUBAIX

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE

• Roubaix 1911 •

L'Administration de l'Exposition fait, encore une fois, un pressant appel à l'aimable obligeance de Messieurs les représentants et voyageurs de commerce de notre ville : elle leur demande de bien vouloir contrôler la pose des affiches de l'Exposition dans les différentes villes de France.

L'Administration sera très reconnaissante à ces bons Roubaisiens du précieux concours qu'ils voudront bien lui apporter. Sur leur demande d'ailleurs, le Commissariat général (Parc Barbieux) se fera un plaisir de leur fournir tous les renseignements susceptibles de faciliter la tâche désintéressée qui leur est réclamée.

LES PAYS-BAS ET L'EXPOSITION

M. Blk, commissaire-général des Pays-Bas à l'Exposition de Roubaix en 1911 ; M. Katz, commissaire-délégué des Pays-Bas ; MM. Knottenbek et Van Bennekom, membres du Comité Hollandais des Expositions à l'étranger ; M. Mutters, architecte du pavillon Néerlandais de l'Exposition, ont été reçus hier par M. Eugène Mathno, président du Comité d'initiative et E. O. Lami, commissaire-général.

Le Commission Néerlandaise a visité les travaux qui sont en voie de leur achèvement et se poursuivent avec une activité remarquable ; elle s'est montrée agréablement impressionnée par l'ampleur insoupçonnée de l'Exposition, les beaux sites du parc, l'harmonieuse architecture de nos vastes palais.

Ce soir, le sympathique consul des Pays-Bas à Lille, M. Ledieu-Dupaix, donnera en l'honneur de la délégation Néerlandaise un grand dîner auquel assisteront les dirigeants de l'Exposition de Roubaix.

Une dramatique tentative de suicide

Jeudi matin, au moment où le train quittant Lille à 9 heures, arrivait au passage à niveau de l'Allumette, un jeune homme s'élança sur la voie, devant la machine.

Le mécanicien l'ayant aperçu serra ses freins. Comme le train marchait à une allure très modérée, il parvint à l'arrêter très rapidement.

On releva le jeune homme qui avait été traîné sur un espace de quelques mètres et on le plaça dans un compartiment. Puis le train se remit en marche vers la gare de Roubaix, où le blessé fut déposé dans une salle d'attente.

Le malheureux avait été pris entre le sabot du frein et une roue; il avait la cuisse droite fracturée et portait une autre blessure beaucoup plus grave encore.

Il déclara se nommer Charles Dambron, 25 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue Saint-Pierre, 2, à Croix. Il avait voulu, ajoute-t-il, se donner la mort parce que, n'ayant plus de travail, il se trouvait sans ressources.

Le blessé, aussitôt arrivé, demanda qu'on appelât un prêtre. M. l'abbé Delporte, vicaire à Notre-Dame, avarti, vint lui porter les secours de la religion.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Derville, Charles Dambron a été transporté à l'hôpital de la Fraternité en voiture d'ambulance. Son état est très grave, mais non désespéré.

Réceptions officielles. — L'Administration municipale informe les corps constitués et les fonctionnaires qu'elle ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

Nouvelles voies de tramway. — Une enquête d'utilité publique sera ouverte pendant un mois, du 2 janvier au 3 février, à la mairie, sur le projet d'établissement de voies provisoires de tramways en vue de l'Exposition.

Sont nommés membres de la Commission d'enquête : MM. H. Dreyfus, négociant; Gaberel, entrepreneur de bâtiments; Lebas, conseiller général; Lehoucq, négociant; Eugène Motte, maire; Achille Rousseau, consul de Belgique et François Roussel, président de la Chambre de commerce.

La Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français de Roubaix, a tenu son assemblée générale annuelle, dimanche dernier, sous la présidence de M. Hagard, entouré des membres du bureau.

M. Louis Hus, secrétaire-trésorier, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale trimestrielle qui est adopté sans observations. Puis il donne le décompte des recettes et dépenses du 4e trimestre 1910.

M. Léon Goethals, administrateur, donne lecture d'un rapport au nom de la Commission des finances et de contrôle pour 1910.

Il ressort que les recettes en 1910 se sont élevées à la somme de 21.981 fr. 13 et les dépenses (Indemnités de maladies, frais funéraires, allocations de naissances, etc., etc.) à la somme de 4.403 fr. 05, soit un excédent de recettes de 17.478 fr. 08.

Le capital au 20 décembre 1909 étant de 83.716 fr. 52, au 25 décembre 1910, l'encaisse est donc de 83.716 fr. 52 plus 17.470 fr. 08, soit 101.194 fr. 60, se décomptant comme suit :

Déposé à la Caisse des dépôts et consignations : Fonds disponibles, 62.772 fr. ; Fonds communs de retraites : 34.738 fr. 86 ; Obligations, 3.618 fr. 55 ; Espèces en caisse chez le Trésorier, 79 fr. 19. Total : 101.194 fr. 60.

Après avoir approuvé la magnifique gestion de la Société, il félicite le Secrétaire-Trésorier, M. Louis Hus, du dévouement qu'il a apporté dans ses fonctions et le remercie chaleureusement. Le rapport de M. Léon Goethals est approuvé à l'unanimité.

Si le Président est heureux de constater les progrès accomplis par la Société qui se trouvent actuellement à la tête d'un capital de plus de 100.000 fr.

Il est heureux d'annoncer que la Commission a décidé de profiter de cette circonstance pour organiser au cours de l'Exposition en Mai prochain une fête qui dépasserait sensiblement le gala des fêtes annuelles. A l'assemblée trimestrielle de Mars 1911, nous vous soumettrons le programme de notre fête des 100.000 fr.

Mais ajoute le Président, il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. Il faut plus que jamais travailler pour augmenter le recrutement des sociétaires.

Nous ne nous dissimulons pas qu'avec la loi de deux ans, notre recrutement devient difficile, mais nous devons surtout profiter des époques de périodes militaires pour faire notre propagande, en signalant aux sous-officiers les avantages accordés par notre Société et en les engageant à y adhérer.

M. le Président entretient l'assemblée du banquet national de la Sainte-Barbe qui a parfaitement réussi. Les 80 convives ont fait honneur au menu préparé par Mme Leery et un concert intime, parfaitement réussi a terminé la fête.

La Société ayant exposé à Bruxelles, les récompenses suivantes ont été accordées : à la Société, une médaille d'argent. Récompenses aux collaborateurs : Médaille de bronze à M. Désiré Segard ; mentions honorables à MM. Louis Hus et Fouvez.

M. le Président donne lecture ensuite à l'assemblée des statuts de la Société de secours mutuels du « Franc du Décès », il en fait ressortir les devoirs et avantages des sociétaires et pour ceux que la situation intéressérait, il les prie de s'adresser au Secrétaire de la Section roubaisienne, M. Piot, 10, rue Pellart.

Avant de lever la séance, M. le Président au nom de son Conseil d'administration, présente ses meilleurs souhaits de bonne santé et ses vœux de bonheur pour 1911, aux sociétaires et à leurs familles, leur donnant rendez-vous à la fête des 100.000 francs, en mai prochain.

Les plus belles étrennes des séminaristes et des personnes dévotes à la Sainte Vierge. Histoire de Notre-Dame de Grâce, par M. l'abbé Bégne. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

L'Union Mutualiste des Gazons de Roubaix a tenu une assemblée générale, mercredi soir, sous la présidence de M. Edouard Duquenne, son président.

M. Jules Gressier, secrétaire, a ouvert la réunion par la lecture d'un rapport très documenté rappelant les principaux faits de l'année et remerciant les bienfaiteurs de l'Union.

Le dévoué et actif président, M. Duquenne, lui a succédé. Il constate que le Dispensaire mutualiste est devenu trop petit ; mais grâce à de généreux donateurs, le local va être agrandi ; un service de désinfection y sera installé même pour les familles des mutualistes, ainsi qu'une bibliothèque.

Le président signale ensuite les avantages procurés par le nouveau service médical. Puis, à propos du service pharmaceutique, il se déclare partisan, en pratique, à Roubaix, d'un accord amiable avec les pharmaciens plutôt que de la création d'une officine mutualiste ; à moins que l'accord avec les pharmaciens ne puisse se faire dans de bonnes conditions.

M. Duquenne dit son espoir de voir aboutir les démarches près de la Préfecture pour faire admettre les sociétés de l'Union n'ayant pas 200 membres, à la subvention départementale.

Il fait ressortir l'intérêt, pour toutes les sociétés de secours mutuels, de prendre part à l'Exposition de Roubaix.

Il signale que quatre Congrès mutualistes auront lieu à cette Exposition.

Il annonce qu'il a reçu cette année, 4.820 fr. de dons pour le Dispensaire mutualiste. Les donateurs sont : M. et Mme François Roussel, 2.000 fr. ; M. Eloy-Duvillier, 1.000 fr. ; M. Jos. Wibaux, 500 fr. ; M. Pierre Destombes, 500 f. ; M. Eloy-Réquillart, 500 fr. ; M. Paul Toulemonde, 400 fr. ; M. René Wibaux, 100 fr. ; M. Paul Wattinne, 20 fr. Ces donateurs sont acclamés membres d'honneur.

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du bureau, sauf le président.

Sont élus : vice-présidents, MM. Joseph Wibaux, président de la « Mutualité Maternelle Roubaisienne » ; Hagard, président de la société mutuelle des « Anciens Sous-Officiers Français » ; secrétaire général, M. Julas Gressier, de la société « L'Employé » ; secrétaires, MM. Albert Desprez, président des « Anciens Soldats Musiciens Français » ; Bou, de la « Saint-Honoré » ; trésorier, M. Louis Tiberghien, président de la « Saint-Henri » ; trésorier adjoint, M. Riger, vice-président de la « Solidarité du Nord et du Pas-de-Calais ».

Union des Travailleurs. — Aujourd'hui vendredi, répétition générale sous la direction de M. E. Vroman.

Prévoyante de l'Avenir (127e section). — En raison des fêtes de l'an, la recette de janvier aura lieu le 1er dimanche, 8 janvier, de 9 h. 1/2 à midi.

Médaille des postes. — La médaille de bronze des postes et télégraphes, de M. Emile Schapman, facteur à Roubaix, qui compte 31 ans de services, est transformée en médaille d'argent.

La rue Achille Serpel. — Par décret, en date du 12 décembre 1910, M. le Président de la République a approuvé la délibération prise par le Conseil municipal, dans sa séance du 11 novembre, aboutissant à une nouvelle voie publique de dénomination de « Achille Serpel ».

Acte de mauvais gré. — Mme Mortix-Bayart, rue du Coq-Français, 125, a constaté, hier matin, qu'un individu inconnu avait barbouillé sa porte, de goudron.

Accidents de travail. — M. Emile Deffrennes, 40 ans, mouleur à la Fonderie de la Fosse-aux-Chênes, brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. Trois semaines.

— M. Pierre Capette, 48 ans, polisseur chez M. Alb. Duvinage, doigt écrasé par un cylindre. 20 jours.

— M. Georges Duez, 32 ans, tourneur chez MM. Delattre et Paulus, médius écrasé par une pièce de fonte, 3 semaines.

Est-ce le produit d'un vol ? — Mme Robert, ménagère, rue du Pont-Rouge, maisons Duquesne, a trouvé devant se demeure un belvédère en zinc vitré.

D'autre part, Mme Vanhalst-Leiri, rue Decottignies, 46, a trouvé, rue Montgolfier, une couverture de cheval.

On suppose que ces objets proviennent de vols.

Voleur arrêté. — Les agents de sûreté Wuillaumez et Lefebvre ont arrêté, mercredi soir, rue de l'Ouest, Ernest Prouvost, 29 ans, domestique, rue Auber, 63, à Tourcoing. Cet individu était porteur d'un sac d'avoine qu'il venait de voler sur un camion dans la cour de la maison Leman, rue du Fresnoy.

La chasse aux toutous errants. — Le service de la fourrière a capturé 6 chiens, hier, et dressé 3 contraventions.

Ce que l'on trouve. — M. Vanquaethem, rue Decrême, 68, a trouvé, un cache-nez sur la Grand'Place

— M. Cl. Goubmed, rue de l'Epeule, 96, a trouvé un parapluie rue Neuve.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Grand choix de CADEAUX et bonbons en **Chocolat Thomas** pour les **ETRENNES**, 5, rue du Prisz, près la Gare, Lille 2
0226

du 29 décembre

Naissances. — Emile Debuisne, rue de Soubise, cour Wattel, 2. — Marie Bayart, Grande-Rue, 98 bis. — Gustave Carton, rue de Thèle, 3. — Madeleine Momont, rue de Toulouse, 8. — Victor Vanclef, rue Rocrol, cité Delles-Piet. — Madeleine Grimonprez, avenue Julien-Lagache. — Jean Lejeune, rue Blanchemaille, 52. — Victor Deblauwe, avenue Julien-Lagache.

Décès. — François Tournemine, 77 ans, s. p., rue Thiers, 15. — Auguste Willems, 47 ans, menuisier, rue de Toulouse, 18. — Irène Crommelincke 1 an, rue d'Ypres, maisons Corbeau, 3.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

CROIX

Le legs Brame. — La réunion annuelle des personnalités chargées de distribuer les 300 francs du legs Brame a eu lieu à la mairie, sous la présidence de M. Léon Stien, maire. M. Rassin, curé de la paroisse Saint-Martin, et M. Dujardin, adjoint, étaient présents. M. Brame, de Paris, et Mme Barrois-Brame, de Marquillies, s'étaient fait excuser.

La commission s'est mise d'accord sur les trois noms suivants, représentant trois personnes qui soutiennent leurs vieux parents. Ce sont : MM. François Pin, 23 ans, rue de Mulhouse, dont le père, âgé de 68 ans, est incurable, et la mère, âgée de 65 ans.

— Louis Lefebvre, 35 ans, demeurant au Vent-de-Bise, qui nide ses parents, âgés respectivement de 76 et 74 ans.

Emile Cousin, 34 ans, qui demeure avec sa vieille mère de 74 ans, rue de la Duquenière.

Y aura-t-il persistance ? — Ce soir, à huit heures, aura lieu la réunion du Conseil municipal. Du moins des convocations ont été lancées dès mercredi soir, et les conseillers municipaux qui avaient répondu à la première invitation trouvèrent en rentrant chez eux une nouvelle convocation pour vendredi à huit heures.

C'est donc que M. le Maire avait pris ses mesures si le quorum n'était pas atteint.

S'il avait pris des mesures, c'est qu'il s'attendait à des défections assez nombreuses. Se renouvelleront-elles ce soir ?

Un conseiller que nous avons rencontré a répondu à notre question : « Je fais grève... »

Si grève il y a, le compte administratif de 1909 ne sera pas voté en 1910. Il en sera de même du budget primitif de 1911...

Et alors ?

En déchargeant du charbon, un domestique de M. Déjardin, de Roubaix, Arthur Dupriez, 45 ans, demeurant rue de l'Ouest, à Roubaix, a reçu une pile de sacs sur la jambe gauche. Vingt jours de repos. Docteur Desbonnets.

WASQUEHAL

Poignet foulé. — A l'établissement Delourme, tonnelier, place Fénelon, un ouvrier, Gustave Voet, 35 ans, en logement à Tourcoing, s'est foulé le poignet droit en cerclant un tonneau. 8 à 10 jours de repos.

Blessé à l'œil. — Un jeune homme de 12 ans 1/2, Louis Brûlois, rue Delerue, a reçu dans l'œil une pierre lancée en jouant par un de ses camarades. Le docteur Butin lui a donné des soins.

TOURCOING

Les Tourquennois se défendent

Les Tourquennois étaient autrefois réputés pour leur bon sens. Mais vint M. Dron qui le trouva en défaut. On croyait que le médecin devenu politicien l'avait chloroformé pour toujours. Soudain il se réveille. Lisez, pour vous en convaincre, ces petites scènes de la dernière réunion du Conseil.

***

Il est question de créer un emploi d'inspecteur de la propreté des rues.

M. DESWAZIERES. — Cette fois vous allez choisir un Tourquennois, M. le Maire ?

M. LE MAIRE. — Ce ne sera pas facile.

M. DESWAZIERES. — Les Tourquennois sont donc des imbéciles ?

M. QUIVRON. — Il y a 40 ans que nous sommes en République, 30 ans que nos écoles sont laïcisées. Vous affirmez M. le Maire, qu'aucune ville ne dépense autant d'argent que nous pour l'instruction laïque ; vous vantez la compétence des instituteurs. Je vous demande donc pourquoi, malgré la laïcité et les sacrifices de la Ville, les instituteurs ne sont pas capables de fournir des employés de mairie ? Dois-je m'en prendre à l'Administration municipale, à la négligence des instituteurs, ou aux Tourquannois qui n'ont pas l'esprit fait comme les étrangers à notre ville ? Répondez, M. le Maire, qu'en pensez-vous ?... »

M. le Maire est tout « chose ». Devant cette juste volée de bois vert, il juge prudent de se taire.

M. DESWAZIERES. — Ce que pense M. le Maire ?... c'est bien simple : il pense à ses quinze mille francs. Pour conduire une machine à l'usine d'électricité savez-vous qui il a pris ?... Un tisserand d'Armentières !

M. le Maire, pour se donner une contenance, appelle les autres articles du budget tendis que M. Quivron ajoute : « Il est bon que le public sache, M. le Maire, ce que vous m'avez dit un jour que vous ne trouviez pas de Tourquennois assez dégourdi ni assez malin pour faire un agent de police ou un employé d'octroi.

***

Le Maire a nommé récemment un sous-secrétaire général de la Mairie. La nécessité, paraît-il, s'en faisait sentir. Naturellement il a choisi un Lillois.

M. MARTIN. — Vous avez comme premier employé au bureau du secrétariat, un homme rompu aux affaires, M. Lamarcq, et vous lui donnez comme chef un jeune homme. Avouez, M. le Maire, que c'est humiliant et immérité.

M. DESWAZIERES. — Ce jeune homme est un étranger encore ! Quand on vous dit, M. le Maire, qu'il n'est pas sorti de nos écoles un seul élève capable !...

***

Le bureau de l'hygiène s'est enrichi d'un directeur.

— Encore un étranger, dit M. Englebert. Quand donc viendra-t-il habiter Tourcoing ?

M. Martin ayant mis en doute la compétence du nouvel employé, M. le Maire avoue qu'il l'envoie suivre des cours à l'Institut Pasteur.

Admirable, n'est-ce pas ? On prend un directeur d'hygiène, on l'appointe et on lui fait ensuite apprendre son métier aux frais des contribuables.

***

M. Maurice (Flament) avait fait profession de politique socialiste à Angers. Ça ne lui avait pas réussi. Raison péremptoire pour le Maire de Tourcoing de l'appeler à la direction de ce qui s'appelle l'Institut Soleil et de le loger dans le presbytère enlevé à M. le Doyen de Saint-Christophe.

— Mais que fait donc M. Maurice ? demande M. Martin.

— Encore un étranger ! s'exclame M. Englebert. On dit qu'il se mêle d'arranger les grèves. Lors de la grève de l'usine où je travaille, il s'est présenté pour concilier l'affaire. On lui a demandé s'il connaissait les questions en litige ; il a dû avouer qu'il n'y entendait rien. Il a été obligé de se retirer en se disant vaincu. Dès lors, Monsieur le Maire, quelle peut être l'utilité d'un homme qui ignore tout dans notre industrie

M. Englebert a raison. On comprend l'arbitrage des grèves par des professionnels ; on peut admettre la conciliation par le juge de paix, puisque la loi le désigne à cet effet. Mais l'intervention d'un monsieur qui juge des choses de l'industrie comme un aveugle juge des couleurs est un défi au bon sens. Il y a longtemps qu'on dit en proverbe : « A chacun son métier, les vaches seront bien gardées ».

Et quand M. Englebert parle de son métier, il sait ce qu'il dit. M. le Maire le comprend-il ?

Hélas ! hélas ! le métier de M. le Maire c'est la brouillonne politique des Loges...

Paroisse Notre-Dame. — Les Paroissiens n'ont pas appris sans une certaine émotion que M. l'abbé Caron, un de leurs vicaires était nommé à la cure d'Honnecourt.

La distinction dont il est l'objet de la part de Monseigneur l'Archevêque est la digne récompense et le couronnement mérité de ses années de vicariat.

Nul doute que cette nomination ne soit accueillie avec joie par la population d'Honnecourt qui aura à cœur de recevoir dignement son nouveau Pasteur.

A Tourcoing, qu'il quitte, il laissera de profonds regrets et un souvenir impérissable.

« **Etrennes aux Expulsés** ». — 4e Liste. — Pour les religieuses expulsées en demandant qu'elles prient saint Antoine pour de pauvres ouvriers. 1 fr. — Mlle Sophie Suin, 5 fr. — M. et Mme Joseph Christory, 10 fr — Mme Playoust-Bonnel, 2 fr. — M. et Mme Emile Guénot, 5 fr. — Deux jeunes filles pauvres envoient pour les expulsées de France, 2 fr. pris sur leurs menus plaisirs. En retour elles demandent une prière pour une intention particulière. — Mme L. Tiberghien-Motte, 50 fr. — M. et Mme François Flipo, 10 fr.

Parents, voulez-vous faire plaisir à vos enfants ?... Offrez leur comme étrennes les enveloppes de timbres vendues au profit des patronages catholiques.

Ces enveloppes très-intéressantes par leurs compositon défient toute concurrence. Les jeunes gens les apprécient ; n'hésitez donc pas à leur faire cette bonne surprise !

Congé du Jour de l'An. — Il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année. Les Bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 2 janvier, à l'exception de celui de l'Etat-Civil qui restera ouvert au public, de 8 heures 1/2 à midi.

Assistance obligatoire. — A l'occasion du Nouvel An, les mandats de l'Assistance obligatoire seront payés le mardi 3 janvier, aux heures habituelles.

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing, se réunira à l'Ecole, aujourd'hui vendredi, à 8 heures 1/4, en assemblée générale. Les anciens élèves qui accomplissent actuellement leur service et qui se trouveraient en permission, sont instamment priés d'assister à cette réunion. Un punch leur sera offert.

Accidents de travail. — Emile Coutray, homme de peine, est tombé d'une hauteur de deux mètres, ce qui lui a occasionné des contusions à la région dorsale et une entorse du poignet droit. Docteur Malliard, 15 jours de repos.

— François Becquart, 20 ans manœuvre, en coupant des fourteaux s'est fait des plaies contuses aux majeur et annulaires gauches. Docteur Desbonnet, 15 jours de repos.

Un vol de sacs d'avoine. — M. Henri Lebrun, négociant en graines et fourrages, rue de Gand, 702, avait laissé dans sa cour un chariot, chargé de sacs d'avoine. Le lendemain matin, trois sacs avaient disparu. Ces sacs pesant chacun 50 kilos, avaient une valeur totale de 30 francs.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 décembre

Naissances. — Potié Rose, rue du Sentier, 25. — Crombecque Alfred, rue Nationale, 122.

Décès. — Danneels Hippolyte, 49 ans, apprêteur, rue des Bouchers, 14. — Seynave Marie, tt mois, ru edu Tilleul, c. Roussel. — Compagnon Emile, 50 ans, veilleur de nuit, boulevard Gambetta, 337. — Florin Marie, 71 ans, rue Nationale, 122.

COGNAC
J. & F. MARTELL
Produit naturel
des Vins récoltés et distillés
dans la région de Cognac.
6184

HALLUIN

La fraude. — Les préposés Choquelle et Deleaalle, de service, mercredi soir, à 7 h., au Colbras, ont arrêté Eugène Korbe, 32 ans, charpentier à Paris et François Vandepitte, 25 ans, marin, à Locre (Belgique), porteurs de 21 kilos 500 de tabac de Moravie, valant 268 fr 75.

HALLUIN. — Du 29 décembre. — Naissance. — Marie Vanwynsberghe, chemin de Neuville.

Décès. — Jules Chapelain, 2 mois, rue du Château, 10.

NORD-SELECT (8e année). — Le Nord-Select, annuaire des salons, édition 1911, est paru. En vente au prix de Trois francs cinquante, chez tous les Libraires et chez l'éditeur René Reubrez, 66, rue Nationale, à Lille.

RONCQ

Avis aux Anciens Militaires. — La réunion mensuelle du mois de janvier est reportée au 2e dimanche à cause du nouvel an. Il ne sera pas appliqué d'amende aux sociétaires absents.

Fils télégraphiques coupés le long de la ligne du chemin de fer. — Dans la nuit de mercredi à jeudi des individus encore inconnus ont enlevé 2.500 mètres de fils télégraphiques au passage à niveau de la Vallée, à la halte du Pied-de-Bœuf. Cet acte de vandalisme a privé la commune de toute communication.

Des ouvriers des postes et télégraphes sont venus réparer en partie les dégâts.

Une enquête est ouverte.

MOUVAUX

MOUVAUX-LES-FRANCS

Jeunesse Catholique. — Aujourd'hui vendredi 30 décembre, réunion mensuelle. Une très intéressante conférence sur « Le Salaire » sera donnée par M. Pierre Dendievel, étudiant de l'Université Catholique de Lille.

Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 060

DUNKERQUE

CHUTE MORTELLE

Trompé par l'obscurité, un marin anglais, J. Prusks, est tombé dans la cale de radoub n° 1, et dans sa chute, se fractura le crâne. On ne releva qu'un cadavre qui fut transporté à la morgue.

Sous un camion. — Le camionneur Louis Dezeure, 48 ans, est tombé sous un camion transportant du jute.

Une des roues du lourd véhicule lui fractura le bras gauche.

DOUAI

SIN-LE-NOBLE

La terre tremble

Mercredi, vers 3 heures du matin, une secousse assez violente s'est fait sentir dans la direction Nord-Sud. Cette secousse qui a duré quelques secondes est attribuée à des affaissements de terrain.

VALENCIENNES

Disparition d'un vieillard. — Depuis le 13 décembre, Tacquet Albert, 68 ans, maçon, qui demeurait chez son fils Alphonse, allée des Bons-Vouloirs, faubourg de Paris, n'a plus reparu à son domicile.

Le père Tacquet souffrait d'une maladie incurable. Deux jours avant son départ, il aurait dit à son fils qu'il ne pouvait plus travailler et que cela l'ennuyait beaucoup. Il ajouta qu'il allait partir.

On croit qu'il s'est suicidé et on fait des recherches pour le retrouver.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Paris-Bruxelles en aéroplane

LANSER S'ARRETE

Rouvroy, 29 décembre. — L'aviateur Lanser a atterri ici à 1 h. 20, par suite d'un brouillard qui rendait le vol trop dangereux.

Lanser compte repartir ce matin, à sept heures.

M. Ceccaldi restera stagiaire

M. Ceccaldi, député, avocat stagiaire à Paris, avait demandé son inscription au tableau des avocats. Le Conseil de l'Ordre la refusa, estimant que M. Ceccaldi n'était pas venu assez souvent le samedi aux conférences du stage.

M. Ceccaldi fit appel de la décision du Conseil de l'Ordre. La 1re Chambre de la Cour a confirmé l'arrêté du Conseil. M. Ceccaldi restera stagiaire.

Me Joseph Menard plaidait pour M. Ceccaldi.

Le FORT CHABROL

DE SAONE-ET-LOIRE

Macon. — La nuit de mercredi à jeudi s'est passée sans incident. Jeudi, après midi, Talmar n'ayant pas donné signe de vie, les autorités décidèrent de s'en fumer ».

Deux ouvriers ramoneurs montèrent sur le toit et firent descendre par la cheminée des mèches soufrées allumées. Rien ne bougea. Les autorités firent vainement de nouvelles sommations.

La sœur de Talmar se rendit alors devant la maison et appela. Rien ne bougea.

A 4 heures 15, les gendarmes tirèrent des coups de feu sur les portes et fenêtres, qui volèrent en éclats, sans que rien ne bouge à l'intérieur.

Malgré cela, les autorités ont décidé de ne pas pénétrer dans la maison avant trois ou quatre jours.

Le condamné à mort Durand

UN MEETING AU HAVRE

Un meeting en faveur de Durand a eu lieu jeudi soir, Salle Franklin, au Havre. Environ 2.500 personnes y assistaient.

Le citoyen Sébastien Faure a prononcé un très long discours.

La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour, voté à l'unanimité, demandant la mise en liberté de Durand.

L'ordre du jour a été aussitôt transmis au président de la République.

EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE en Amérique

DOUZE TUES — CINQ BLESSES

New-York. — On télégraphie de Springfield qu'une explosion de chaudière s'est produite dans une fabrique de glace artificielle de Morewood. On compte douze tués et cinq blessés.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 29 DÉCEMBRE 1910

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	— —	92 —
Bruxelles 1902, 2,50 %	103 —	102 50
Bruxelles 1905, 3 % lib.	91 50	90 —
Anvers 1887, 2,50 %	— —	101 75
Anvers 1905, 2 %	91 25	91 50
Gand, 2 %	— —	76 75
Liège 1880, 3 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	77 —	76 75
Liège 1905, 2 %	84 50	84 25
Congo lois	91 50	92 —
CHARBONNAGES		
Ameroeur (3 novemb. 06)	— —	2817 —
Anderlues (30 septembre 08)	— —	— —
Bernissart (1er avril 09)	— —	670 —
Bois-d'Avroy (1er avril 09)	— —	— —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	— —
B.-E. Lambusart (1er nov. 1909)	— —	— —
Bonneage Central (17 oct. 07)	— —	451 —
Charbon. belge (15 avril 09)	— —	432 50
Chevalière à Dour 1er mai 09	— —	1799 —
Ce Furstemberg p. 1er mai 09	140 —	135 —
Ce Furstemberg n., 1er mai 09	— —	— —
Concorde (1er mai 09)	2000 —	2050 —
Couchant du Flénu 1er av. 09	168 —	172 —
Courcelles Nord (1er mai 09)	— —	— —
Espérance B.-F. (2 août 06)	— —	— —
Fontains Lévêque (2 mai 09)	— —	— —
Gouffre (14 avril 1909)	2200 —	2190 —
Grand Buisson (3 janv. 09)	— —	1945 —